

DROITS BAFOUÉS... UNE FOIS ENCORE !



Camarades, collègues,

La direction du CPOS a encore frappé. Après notre communiqué du 15 mai, un autre collègue a découvert sur son Origine, sans en avoir été informé, **qu'il devrait travailler un 4ème jour à la suite en 12 heures sur sa grande semaine.**

L'agent a aussitôt prévenu par mail le service planification qu'il n'était pas disponible et que ce rappel était illégal puisque **non motivé ***. Face au silence du dit service, il s'est saisi du **RSST** (le registre de santé et sécurité au travail). Comment peut-on obliger un agent à enchaîner près de **74 heures de boulot en une seule semaine**, avec un seul jour de repos, alors que **la limite hebdomadaire** est de **65 heures ?**

Ce nouveau coup de force viole la circulaire de la DAP n° 054/SD2 du 2 avril 2008.

* Article 9 de la Charte Nationale : Le nombre de "Longues Journées" consécutives est limité à **3 MAXIMUM** **sauf circonstance exceptionnelle dûment établie***. **Et pour info, un manque de personnel chronique n'est pas une circonstance exceptionnelle .**

Et quelle est la réponse que l'agent a reçu ? Rien, le silence radio. Pire, l'agent a été placé en absence injustifiée (AB2) pour préparer une retenue sur salaire (AB1). Arrêtons les mensonges : lors des derniers comités local et régional (CSA), il a été dit que ces 4 jours à la suite étaient à la marge et que les agents étaient volontaires. Comment est-il possible de traiter de manière aussi légère, au sein d'une instance officielle, le fait que des agents puissent travailler 74 heures dans la même semaine ou même quatre jours à la suite ? Affirmer que c'est uniquement sur la base du volontariat ? C'est faux !

La vérité, c'est que la majorité des collègues qui subissent ces rappels et ne sont pas consultés pour savoir s'ils désirent faire ces heures supplémentaires dans ces conditions !

Les personnels font face à un management totalement 'hors-sol', occultant délibérément la réalité du terrain. La direction gère les effectifs sur tableur Excel, en ignorant royalement la fatigue des agents et leurs droits. Plutôt que de revoir l'organisation de la détention pour protéger les personnels, l'administration préfère nous essorer jusqu'au bout créant ainsi plus d'absentéisme. Sommes-nous des sous-citoyens ? Notre santé ne doit pas être sacrifiée pour que l'institution tourne sous un modèle inadapté ! **Elle commence à être éculée la ficelle qui consiste à dire que les agents sont soit disant volontaires pour sacrifier leur vie privée, leur famille par sens du devoir ! Cela fait des années que cette rengaine nous est matraquée pour couvrir un manque d'effectif désormais flagrant!**

Le bureau local de la CGT Pénitenciaire ne peut accepter que vos vies privées et votre sécurité servent de variables d'ajustement. Si vous êtes victime de ces abus, **laissez des traces écrites** : faites des mails, saisissez le RSST. C'est votre meilleure arme pour contester ces décisions !

Le bureau local de la CGT Pénitenciaire accompagnera chaque agent qui souhaite faire valoir son droit au repos et la sécurité .